



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 14 septembre 2026 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande #2026-024 sur le lot 6 635 017 situé au 640, chemin Olivier-Paradis

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'aménagement d'une deuxième entrée véhiculaire sur un terrain desservant une habitation résidentielle. Or, le paragraphe 3) de l'article 12.3.1.1 du Règlement de zonage numéro 2002-56 prévoit qu'une seule entrée véhiculaire est autorisée par unité d'habitation.

**Explication : Dans le cadre de cette demande, une deuxième entrée serait aménagée afin d'accéder à un nouveau garage.*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : abelleffleur@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

DONNÉ à Labelle, ce 17^e jour d'août 2026

La greffière-trésorière par intérim,

Annie Bellefleur